

COMMISSION EDUCATION ELARGIE DU LUNDI 27 AVRIL 2015

Présents:

Représentants des parents d'élèves : Florence Biard, Isabelle Cammarata, Séverine Cuny, Nellie Eyssautier, Estelle Moreau et Sylvain Payan pour Pinet et Laura Roset pour les Petites Maisons
Elus : Cécile Conry, Vincent David, Frédérique Del Gobbo, Michel Deridder, Florence Etienne, Sophie Gourgand, Patrick Viossat

Excusé: Monsieur le Maire, François Bernigaud, Laure Quignard et Mmes Debaud, De Klerk et Iceta, directrices des écoles

Ordre du jour :

- bilan des coûts des services
- réforme des rythmes scolaires (RRS)
- définition des critères d'arbitrage pour les budgets des écoles
- questions diverses

Bilan des coûts des services

Le bilan présenté comportait une erreur d'affectation des dépenses du périscolaire qui doit se répartir entre la colonne périscolaire et la colonne restauration pour être en cohérence avec les recettes venant des familles.

Suite à la demande des parents, le coût de la musique et du temps d'ATSEM a été isolé.

De même, pour plus de précision, le montant des subventions reçues par la mairie de la part de la CAF ou du Conseil Départemental a été rajouté.

Vous trouverez donc ci-joint le tableau corrigé.

Il est rappelé que cette présentation ne concerne que le budget de fonctionnement. Le budget global concernant les écoles se monte à presque 2 200 000 € et est le premier budget de la commune.

Réforme des rythmes scolaires

Analyse des agendas de vie

Il est rappelé que les agendas ont été transmis en toute fin d'année scolaire 2013-2014, dans le but d'avoir un point de référence avec une organisation scolaire sur 4 jours. Ce document nous a été transmis par Claire Leconte, chronobiologiste ayant accompagné le comité de pilotage pendant la phase de réflexion sur l'organisation de la RRS. De ce document très fouillé, correspondant à une analyse de quartiers urbains de Lille, 3 critères ont été extraits pour les enfants de Saint Martin d'Uriage. Il s'agit de l'heure de coucher, de l'heure de lever et de la fatigue ressentie au lever.

Pour compléter la présentation faite en réunion, le taux de réponse est le suivant :

31,25 % pour le cycle 1 (112 réponses)

42,23 % pour le cycle 2 (206 réponses)

52,31 % pour le cycle 3 (216 réponses)

Il a été décidé de procéder à une nouvelle enquête en fin d'année scolaire 2014-2015 (juin 2015) pour faire une comparaison avec l'année précédente.

Il a été décidé de proposer une enquête au milieu de la période 2 afin de réduire le biais de fin d'année avec des heures de coucher très irrégulières et tardives.

A la question posée du nombre d'enfants de PS et MS participant aux parcours éducatifs, la réponse est :

26 élèves inscrits à Pinet soit 76 % de l'effectif, mais une fréquentation moyenne observée de 20 enfants (entre 18 et 23)

55 élèves inscrits aux Petites Maisons soit 64 % de l'effectif, mais une fréquentation moyenne observée de 45 enfants (entre 43 et 47)

Pour cette année, il avait été décidé en commission élargie de démarrer l'activité "atypique" en deuxième période pour permettre aux enfants de prendre leurs marques. Il est proposé par les parents de vérifier après les inscriptions des PS et MS le taux de PS/MS pour décider le démarrage en 1ère ou 2ème période. Si les MS sont bien plus nombreux, les parents souhaitent un démarrage en 1ère période.

Lancement des appels à projets – modifications retenues pour 2015-2016

Les restrictions budgétaires auxquelles est confrontée la commune (diminution drastique de la dotation de l'état, baisse des revenus liés au Casino et prévision de baisse des subventions venant de la communauté de commune) sont précisées en réunion et ont nécessité de cadrer l'appel à projets pour 2015-2016.

Les parents regrettent l'augmentation du taux d'encadrement et l'absence des parcours nature.

Il est indiqué que les parcours éducatifs ont été acceptés par la CAF et la Direction départementale de la cohésion sociale en accueil de loisir sans hébergement, permettant un taux d'encadrement de 1 pour 18 pour les enfants de plus de 6 ans et 1 pour 14 pour les moins de 6 ans. Les élus de la commission éducation ont tranché pour un taux de 1 pour 15 et 1 pour 12.

Budgets école et critères d'attribution

L'objectif est de déterminer des critères d'attribution équitables entre les écoles dans un contexte où le budget communal ne permettra pas d'honorer toutes les demandes des écoles.

Sorties :

principe en cours : 12€/élèves et par jour + prise en charge du transport

en fonction des demandes des enseignants

pas de budget plafond fixé

=> pas de modification proposée par la commission

Ski

EEPM : prise en charge des forfaits pour 12€/élèves en fonctionnement et 700€ pour entretien du matériel en subvention

Pinet : prise en charge de la location du matériel de ski de fond en fonctionnement (refus du budget d'investissement pour du matériel de ski de fond cette année)

=> décision de renommer l'activité en Découverte de l'environnement montagnard (sortie ski ou nature en montagne)

=> pas de modification proposée par la commission pour la participation de 12€/élèves pour les Petites Maisons et Pinet

=> plus d'attribution d'office de 12€/élèves pour les 2 écoles des PM ne participant pas au ski

=> maintien des 700 € pour entretien du matériel pour le parc de skis existant aux Petites Maisons

=> pas d'investissement pour des skis à Pinet mais location par la mairie du matériel en fonction des sorties organisées par l'école. (Les investissements sont concentrés sur les équipements à usage pérenne)

Projets d'école :

principe en cours : demande forfaitaire par école, non corrélé au nombre d'élèves

=> proposition de la commission : présentation du projet et du budget demandé et attribution définie en commission

=> plafond proposé à partir des montants des dernières années écoulées : 5€/élève pour les

élémentaires et 10€/élève pour les maternelles
mais possibilité de demander des subventions pour des projets exceptionnels.

Spectacle de Noël :

principe en cours : 6€/élèves et 30€/sup/classe pour les maternelles des PM (pour inviter les maternelles de l'END) et les enseignants choisissent un spectacle en fonction du budget global (1 spectacle par école)

=> proposition de la commission : proposer un spectacle pour les maternelles et un spectacle pour les élémentaires, dont l'organisation est prise en charge par la mairie.

Fournitures :

Fournitures scolaires :

principe en cours : 34€/élève+classe et une somme forfaitaire pour les manuels de 500€ (EMPM et Pinet) et 1000€ (EEDM)

=> proposition de la commission : conservation du montant de 34€/élève+classe pour les fournitures et 3,80€/élève pour les manuels des élémentaires (sur ratio des dernières années)

=> budget à proposer par l'équipe pour les maternelles des Petites Maisons

Informatique :

principe en cours : budget très disparate en fonction des demandes des écoles en investissement et subvention

pas d'investissement informatique sur les écoles cette année

Une réunion sur l'informatique à l'école s'est tenue en présence de Claudine Chassagne, François Bernigaud (élus), Nicolas Thiel (informaticien de la mairie), Thierry Duchêne (pour l'EEDM) et Eva Covolan (pour l'EMPM). Un premier bilan permet de voir qu'avec un travail sur la gestion du parc présent, il sera possible de redonner quelques moyens aux écoles.

Les parents de Pinet précisent de nouveau qu'il est regrettable que la demande de vidéo-projecteurs n'ait pas pu être honorée.

Il est précisé que l'équipement de l'école des Petites Maisons en tableaux interactifs a été possible grâce à un don de parents d'élèves.

Les parents de Pinet proposent un don d'ordinateurs portables. Cette proposition sera vue avec l'informaticien de la mairie.

Matériel pédagogique :

principe en cours : budget très disparate en fonction des demandes des écoles en investissement et fonctionnement

Les parents de Pinet regrettent que les investissements en matériel d'escrime n'aient pas pu être faits. Il est précisé que le choix s'est porté sur la pérennisation de la flotte de vélos afin d'assurer une activité complète.

proposition de la commission : affectation d'un budget en fonction du nombre d'élèves avec un plafond. Au vu de la disparité entre maternelle (moyenne de 17,75€) et élémentaire (moyenne de 2,90€), il est nécessaire de les redéfinir avec les équipes enseignantes.

Transports :

Des quotas ont été instaurés mais ne sont plus respectés.

Forfait journée (FJ) : 1 sortie par classe

Forfait demi-journée intra muros (IM) : 8 sorties par classe élémentaire et 4 par classe maternelle

Forfait demi-journée extra muros (EM) : 6 sorties par classe

La commission préconise de sortir les trajets à l'intérieur de la commune des quotas (IM), ainsi que

les trajets à la piscine, mais de réintégrer les trajets liés aux sorties ski dans les quotas.
Elle propose de conserver les quotas pour les forfaits journée et les forfaits demi-journée extra muros.

Les parents de Pinet s'étonnent du nombre de déplacements pour aller au gymnase et préconisent de pratiquer plus systématiquement les activités sportives sur l'école de Pinet.